

aux Affaires extérieures, le ministre de la Justice (M. St-Laurent), et l'honorable représentant de Peel (M. Graydon) ont déjà signalé ces propositions dans les excellents discours qu'ils ont prononcé. On nous a reconnus comme des voisins de la Russie et des Etats-Unis, tout en étant associés au Royaume-Uni et à d'autres pays du Commonwealth des nations britannique à titre de nation souveraine indépendante. Nous avons aussi, par nos citoyens de langue française, un lien historique avec la vieille France. Pour compléter la description, j'ajouterai que, comme c'est le cas pour la Chine, les eaux de l'océan Pacifique baignant notre littoral occidental.

Ainsi donc, le Canada se trouve associé à des pays du monde entier et ses intérêts aussi portent sur tout l'univers. De toutes les nations de notre hémisphère, nous sommes bien celle qui ne peut, sans en ressentir le contre-coup, rester étrangère aux événements qui se produisent un peu partout dans le monde de plus en plus circonscrit du vingtième siècle. L'objet principal de la charte, soit la prévention de la guerre et le maintien de la sécurité, est donc pour nous d'importance vitale.

Cependant, cet objet a imposé au Canada et à tous les autres membres des Nations Unies le devoir de contribuer par tous les moyens possible à l'extension des relations amicales entre les peuples et à l'intensification de la collaboration internationale dans les sphères économiques et sociales. Or, disons-le bien haut, ces objets sont des points de repère tout au long de la charte, parce qu'ils sont de l'essence même de la paix.

Pour arriver à cette entente amicale et pour prévenir les malentendus, les représentants des nations signataires,—et nous espérons qu'un jour toutes les nations de la terre seront du nombre,—se réuniront en sessions annuelles et en sessions spéciales de l'Assemblée générale de l'Organisation, et chaque nation peut y envoyer cinq délégués tout en n'ayant droit qu'à un seul vote par délégation. On a donc ainsi fourni un forum pour l'échange continu de vues et un moyen pour tous, hommes et femmes de la vie publique de toutes les nations pacifiques, de se rencontrer et de se connaître, ce qui est beaucoup plus important qu'on ne l'imagine quelquefois. Et, à la conférence de San-Francisco, j'en suis vraiment venu à la conclusion que plus elle durait et plus les délégués se connaissaient, plus il devenait possible aux nations de s'entendre et de s'accorder. Les obstacles à une entente, abstraction faite de la différence de langue, sont nombreux et puissants. La radio, l'aviation et les différentes manières de communication

[M. Coldwell.]

plus rapide, tendent toutes à rapetisser le monde et à mettre les divers pays en contact plus étroit. Ce progrès des communications s'est produit au cours de la même génération et nous n'avons pas encore bénéficié de tous les effets heureux qui en découlent.

Il nous faut également admettre que les grandes nations ont vécu dans l'isolement à cause des divergences fondamentales de leur idéologie, de leur niveau d'existence et de leur milieu, ce qui favorisera les soupçons, choses difficiles à surmonter. Ces soupçons existaient à San-Francisco, personne ne le nierait; c'est donc d'autant plus remarquable qu'on y ait élaboré une charte si complète et si satisfaisante sous bien des rapports. Son défaut principal, le pouvoir de veto accordé aux grandes puissances, est le fruit, je crois, des soupçons que caractérisaient la période immédiate d'avant-guerre. Nous manquerions de justice et de franchise, si nous ne l'admettions pas et n'affirmions pas qu'un des devoirs qui incombent aux hommes publics de tous les pays est de tenter tout ce qui possible pour faire disparaître les soupçons et leurs causes au sein des nations. Mais pour y parvenir nous ne devons pas nous cacher les différences réelles d'opinions, ni passer sous silence les causes virtuelles de malentendus sérieux et de querelles graves.

Par exemple, il est souvent question de la Russie et de son attitude devant le reste du monde. Ceux qui ont assisté à la conférence de San-Francisco ont tous constaté la bonne volonté générale manifestée envers les Soviets et le désir exprimé par tous de nouer avec une amitié solide et durable. Je suis convaincu que ces sentiments étaient réciproques. Evidemment, les citoyens des démocraties occidentales pensent autrement que ceux qui ont grandi dans l'atmosphère d'après-révolution en Russie soviétique. Seuls la discussion fréquente et les étroits rapports réaliseront l'entente essentielle à la sécurité du Canada et à la paix de l'univers. J'espère que le contact établi pendant la guerre et depuis rendra le régime politique de la Russie plus libéral et l'activité économique de ses alliés occidentaux plus démocratique. Sans la liberté de parole dans tous les domaines et la démocratie économique dans la régie et l'administration de l'industrie, il n'y a pas de liberté complète.

La charte fournira aux nations plusieurs occasions de s'associer dans les mêmes discussions. Les principaux organismes, ainsi que les nombreuses agences fonctionnelles et spécialisées instituées pour coordonner les travaux, établiront des rapports intimes et fréquents, et si rien d'autre n'était prévu, ces instruments importants aideraient sensible-